

Présentation :

Cette note mensuelle entre dans le cadre de la documentation sur les thèmes qui interpellent la CENTIF. Le principe est de parcourir la presse nationale, la presse internationale et l'Internet pour présenter les nouvelles publications. L'accent sera aussi mis sur l'actualité des CRF étrangères.

Sommaire :

Afrique : Les dangers de la mondialisation du crime- la CENTIF veut établir le diagnostic.....p2

Face aux dangers de la mondialisation de la criminalité économique transnationale: Dakar amorce la «riposte africaine ».....p2

Dossier quotidien Le Soleil du 15 octobre 2010 :p3

- Dangers de la mondialisation du crime en Afrique : Les partenaires invités à travailler main dans la main
- Sécurité transfrontalière : L'Europe et l'Afrique en guerre contre la criminalité
- Pour un partenariat eurafricain
- Pas de lien mécanique entre pauvreté et criminalité

Dossier quotidien Le Soleil du 16 octobre 2010 :p7

- Lutte contre la criminalité transfrontalière : les acteurs veulent plus de moyens
- Cybercriminalité : Le Pr Abdullah Cissé pour la maîtrise des risques numériques
- NGOUDA FALL KANE, Président de la CENTIF : « Il faut un dénouement diligent des dossiers transmis à la justice »
- Sécurité transfrontalière : Plaidoyer pour l'implication de tous

ALAIN BAUER, Professeur de criminologie : «Le crime génère environ 1500 milliards d'euros dans le monde».....p12

Accusation de blanchiment: Non lieu pour les fils de Ameth Khalifa Niasse.....p15

AFRIQUE : LES DANGERS DE LA MONDIALISATION DU CRIME- LA CENTIF VEUT ETABLIR LE DIAGNOSTIC

Face aux dangers de la mondialisation du crime qui guettent l'Afrique, les pouvoirs publics se mobilisent. Au Sénégal, la Cellule nationale de traitement des informations financières compte, dans ce cadre, ouvrir la réflexion sur les voies et moyens d'éradiquer ce mal. Ainsi, la Centif organise aujourd'hui et demain une conférence internationale sur la question.

Dans un communiqué de presse qui annonce l'évènement, elle justifie l'organisation d'une telle rencontre par le fait que 'le poids considérable du crime organisé dans l'économie mondiale est devenu une préoccupation majeure de la communauté internationale. Il s'est développé, parallèlement à l'économie légale, une économie criminelle entretenue par la contrebande, la contrefaçon, mais également, par les trafics d'armes, de migrants, de stupéfiants, de biens culturels et d'espèces protégées'.

Cette économie criminelle, ajoute le texte, se renforce davantage grâce aux énormes capitaux générés et blanchis, devenant ainsi une menace sérieuse pour la paix et la stabilité de la planète. Par ailleurs, fait-elle remarquer, le glissement, aujourd'hui constaté, de la criminalité transnationale vers l'Afrique, qui s'apprécie à travers les fortes saisies de produits prohibés, la présence de groupes mafieux et de groupes affiliés à Al Qaida, 'nécessite un diagnostic global et la définition des moyens de lutte efficaces à échelles variables (nationale, régionale et internationale)'.

Et c'est pour cette raison que la Centif, dans la mise en oeuvre de sa mission stratégique, organise à Dakar les 14 au 15 octobre 2010, en collaboration avec le Conseil supérieur de la formation et de la recherche scientifique (Csfrs) de France et le Département de recherche sur les menaces criminelles contemporaines (Drmcc) de l'Université Panthéon Assas, Paris II, cette conférence internationale sur le thème : 'L'Afrique et les dangers de la mondialisation du crime'.

La journée du 14 sera consacrée au diagnostic du crime organisé par rapport au phénomène de la globalisation. Par contre, pour la journée du 15, les sujets seront axés sur la riposte de l'Afrique face à la mondialisation de la criminalité. Ces moments d'échanges et de partage devraient regrouper d'éminentes personnalités nationales comme étrangères, de divers secteurs.

Seni Diop, Walfadjri du 14 Octobre 2010

FACE AUX DANGERS DE LA CRIMINALITE ECONOMIQUE TRANSNATIONALE : Dakar amorce la «riposte africaine»

«Le crime (aux soubassements et méfaits socioéconomiques) n'est pas en récession, il est en progression», a déclaré le criminologue français, Alain Bauer, hier à Dakar, à l'ouverture d'une conférence internationale sur la question. La rencontre, axée sur le thème : «L'Afrique et les dangers de la mondialisation du crime», est à l'initiative de la Cellule nationale de

Conférence internationale sur l'Afrique et les dangers de la mondialisation du crime, 14 et 15 octobre 2010
traitement des informations financières (Centif) du Sénégal, en partenariat avec le Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégique (Csfrs) de France.

Ce constat d'alerte du professeur de Criminologie est basé sur des prévisions portant sur la période 2010-2030. D'après son collègue du Csfrs, Xavier Raufer, dans 5 ou 10 ans, la criminalité économique (blanchiment de capitaux, contrebandes et contrefaçons d'objets dangereux, terrorisme) risque de prendre de l'ampleur à la faveur de bouleversements démographiques (7 milliards de personnes dont beaucoup seront laissées-pour-compte en marge des centres urbains), technologiques et techniques. Ce qui rendrait plus complexe le phénomène de criminalité devenu la «face noire de la mondialisation».

Or, à en croire Alain Bauer, «la situation actuelle n'est guère encourageante» du fait notamment des stratégies de riposte inappropriées. La situation est encore plus préoccupante en Afrique, terreau fertile où se glisse aujourd'hui la criminalité transnationale, comme le montre les fortes saisies de produits prohibés, la présence de groupes mafieux et d'autres affiliés à Al Qaïda. Pour y faire face, les experts criminologues prônent fortement un «diagnostic global et la définition de moyens de lutte efficaces à échelles variables (nationale, régionale et internationale)». Mais surtout de privilégier l'anticipation à la réaction, a insisté le Pr Bauer du Conservatoire national des arts et métiers de France.

La réunion, première du genre à être tenue en Afrique, a été ouverte par Mme Dieng Néné Mboup Ndiaye, directrice de Cabinet du ministre sénégalais de l'Economie et des Finances. Elle a prêché un «engagement responsable et sans complaisance» contre ce qu'elle a considéré comme un «cocktail explosif pour les économies notamment faibles comme celles du Sénégal». Il est notamment attendu une stratégie de «riposte africaine à la mondialisation de la criminalité» au terme des deux jours d'échanges d'expériences entre experts et spécialistes nationaux et étrangers.

M. L. BADJI, L'observateur du 15 Octobre 2010

DOSSIER SPECIAL DANS LE SOLEIL DU 15 octobre 2010

DANGERS DE LA MONDIALISATION DU CRIME EN AFRIQUE : Les partenaires invités à travailler main dans la main

Le directeur de Cabinet du ministre de l'Economie et des Finances, Mme Néné Mboup Ndiaye Dieng, qui présidait hier à Dakar l'ouverture de la conférence internationale sur le thème : « L'Afrique et les dangers de la mondialisation du crime », a déclaré que le crime organisé revêt plusieurs formes allant de la menace apparente posée par les gangs de rue à celle la plus discrète posée par les crimes financiers et qu'en travaillant de concert à la collecte, à l'évaluation et à la communication de renseignements, les partenaires pourront porter un sérieux coup aux groupes criminels.

Selon Mme Néné Mboup Ndiaye Dieng, qui présidait l'ouverture de la conférence internationale sur le thème : « L'Afrique est les dangers de la mondialisation du crime », le

Conférence internationale sur l'Afrique et les dangers de la mondialisation du crime, 14 et 15 octobre 2010
crime organisé est plus que la somme de ces parties, car il s'agit d'un « phénomène économique, politique et social très complexe à relents sécuritaires ».

Cette rencontre, organisée par la Cellule nationale de traitement des informations financières (Centif), le Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégiques (Csfrs) et le département de recherche sur les Menaces criminelles contemporaines (Mcc), a regroupé dans la capitale sénégalaise d'éminentes personnalités nationales comme étrangères de divers secteurs pour échanger sur les voies et moyens de lutter efficacement contre les différentes formes de crime dans le monde.

« En travaillant de concert à la collecte, à l'évaluation et à la communication de renseignements, il est clair que nous porterons un sérieux coup aux groupes criminels car non seulement nous pourrions les étudier pour mieux les cerner et les démanteler, mais aussi nous saurons anticiper sur leurs tendances futures, a lancé Mme Dieng.

La Centif, dans le cadre de sa mission stratégique a, selon elle, vu juste de sensibiliser et d'attirer l'attention sur les origines réelles du blanchiment de capitaux, la destination de ces fonds et les conséquences qui peuvent aller des dérèglements économiques à des questions purement sécuritaires par les liens avec les organisations criminelles, y compris celles terroriste, a estimé Mme Dieng. Il faudra, selon elle, « un engagement responsable et sans complaisance » pour lutter contre ce phénomène qui peut avoir « un effet dévastateur au sein des sociétés et marchés légitimes, en atteignant des économies faibles comme celle du Sénégal, en altérant les conditions de marché et en créant de graves risques systémiques et d'hémorragie ». Pour sa part, le président de la Centif, M. Ngouda Fall Kane, a remercié le Csfrs et l'Université Panthéon Assas Paris II, ainsi que tous ses collègues des cellules de renseignements financiers africaines, aux animateurs de panels et aux intervenants qui se sont associés à son institution pour organiser cet événement.

SECURITE TRANSFRONTALIÈRE : L'Europe et l'Afrique en guerre contre la criminalité

Face au développement incontrôlable d'une économie criminelle, le Sénégal, à travers sa Cellule nationale de traitement des informations financières (Centif) et la France, par le truchement du Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégiques (Csfrs), en collaboration avec l'Institut de criminologie de l'Université Panthéon Assas Paris III, organisent une conférence internationale sur le thème : « L'Afrique et les dangers de la mondialisation du crime ».

L'objectif de cette rencontre de deux jours entre économistes, criminologues, policiers, gendarmes, douaniers et autres spécialistes de la sécurité est de définir des stratégies de lutte commune et d'asseoir un partenariat durable entre Africains et Européens dans la lutte qui se mène à l'échelle mondiale contre la criminalité transfrontalière.

C'est dans le but d'affiner les stratégies de lutte contre ce fléau, autrement dit la mondialisation subséquente de la criminalité, que Dakar abrite ce deuxième forum, après celui

Conférence internationale sur l'Afrique et les dangers de la mondialisation du crime, 14 et 15 octobre 2010 de l'année dernière qui avait pour thème « Les enjeux de la lutte contre le financement du terrorisme ».

« Le racket, la prostitution, le proxénétisme, la contrebande, la contrefaçon, la cybercriminalité, le trafic d'armes, le trafic des organes et des personnes, le trafic de biens culturels, voire le terrorisme ou son financement », la liste est longue qui a été énumérée par Mme Néné Mboup Dieng.

Le directeur de Cabinet du ministre de l'Economie et des Finances, en ouvrant la conférence, au nom du ministre d'Etat Abdoulaye Diop, a souligné cette « autre facette de la Mondialisation » par laquelle la criminalité tire profit de l'ouverture des frontières et de la libre circulation des personnes et des biens pour menacer les économies et la paix sociale.

Campant l'avènement de ce « nouvel ordre mondial » depuis la chute du mur de Berlin, elle estime qu'il s'est développé un système planétaire avec son lot de dangers. Notamment des menaces discrètes, parmi lesquelles Mme Dieng cite les crimes financiers capables, selon elle, « de remettre en cause les fondements mêmes des pays et la paix mondiale ».

C'est dans ce contexte que l'Afrique, qui n'est pas épargnée, tente « de réagir et de co-agir ».

Le Sénégal a engagé la bataille depuis plusieurs années, selon Néné Mboup Dieng, qui se félicite de sa présence sur la scène internationale dans la lutte pour faire reculer la cybercriminalité.

Pour un partenariat eurafricain

Face au danger de la mondialisation du crime, elle a réitéré cette détermination de l'Afrique autour des questions économiques et sécuritaires, tout en appelant les experts réunis au Méridien Président jusqu'à ce soir, à faire avancer la réflexion dans le but de définir des stratégies de lutte commune. Car, selon elle, dans un tel contexte, « l'isolationnisme, le protectionnisme et le nationalisme ne démontrent pas la puissance d'un pays, mais l'exposent à tous les dangers. Mme Mboup en appelle donc au même esprit qui a suscité une mobilisation planétaire lors des deux grandes guerres. C'est-à-dire, à travailler de concert pour porter un coup au crime organisé en apprenant à « anticiper sur les tendances ».

Le professeur de criminologie au Conservatoire national des arts et métiers, Alain Bauer, a d'abord expliqué que leur rôle consiste à analyser les méthodes des criminels et à les comprendre, pour voir « ce qu'ils font ; ce qui change », mais aussi ce que nous avons oublié, parce que, dira-t-il, du fait de l'instantanéité, des faits ancrés dans l'histoire peuvent nous échapper. Cette réflexion permettra de dégager une pensée stratégique, structurée et active. La raison en est que les concepts ne peuvent rester figés. Et à son avis, l'Afrique doit participer à cet effort mondial.

« Il n'y a pas de pays ou de continent qui soit épargné par le terrorisme », dira-t-il. Allant plus loin, le Pr Xavier Raufer de l'Université Panthéon Assas Paris II préconise de renforcer le partenariat, notamment celui qui existe déjà entre la Centif et le Csfrs.

Décèlement précoce et capacité d'anticipation

Répondant aux participants, il a estimé que « c'est une partenariat à égalité de droits et de devoirs ». Chacun apportant ses propres expériences pour plus d'efficacité. Car, dira-t-il, parlant de la sécurité globale, « nous payons collectivement ».

Aux préoccupations d'un participant qui estime que la plupart du temps, les interventions sont imposées à l'Afrique, le directeur au département Menaces criminelles contemporaines à Paris II ajoute qu'il ne faut pas se laisser faire. « Vos priorités vous appartiennent », a-t-il indiqué. Mais, pour tous, il s'agit de comprendre les dangers et les menaces qui évoluent. Et dans ce jeu, « aucun génie ne peut rester méconnu », précisera le Pr Xavier Raufer, indiquant qu'il faut persévérer.

Quant à M. Bauer, il met le doigt sur une série de déficiences en matière de capacité d'analyse prospective, de partage de l'information, d'objectifs communs et de filières sécuritaires dans les universités qui y sont réticentes.

Faire davantage dans la prospective

Mais comme l'a indiqué Xavier Raufer, il a fallu frapper longtemps à la porte du Sommet de Davos pour qu'il s'y crée un groupe de travail sur le crime organisé. Cette prise de conscience qu'il estime décisive est nécessaire pour comprendre l'asymétrie des réalités dont parle son collègue du Csfers. Pour M Bauer, en effet, il y a un décalage entre la collecte des renseignements et l'analyse qui est au cœur de la démarche et qui conduit au diagnostic, pour « prévoir, anticiper, éviter, prévenir ». C'est pourquoi, il s'agit davantage de faire de la prospective pour déceler précocement les menaces. Et sans tomber dans l'excès de précipitation. Puisque, comme l'a expliqué Xavier Raufer, la perte de crédit a atteint le terrorisme qui est passé de mode. Contrairement à ceux qui pensent qu'il faut vite essayer de l'éradiquer, il faut laisser jouer ce discrédit qui fait que même des 'salafistes' ont aujourd'hui tourné le dos aux intégristes. « Ce n'est plus qu'une question de temps ». Le professeur a expliqué qu'il faut éviter les désillusions ; puisque s'il est vrai que la bête est encore là, il y a d'autres menaces émergentes qu'il faut déceler à temps pour s'en protéger. Il met en garde contre le « syndrome de Tantale » créé par la télévision qui montre des choses auxquelles certaines populations ne peuvent pas accéder, d'où les tentations et la recherche de raccourcis.

Le deuxième danger émanerait de l'habitat informel où des populations délocalisées deviennent un gisement pour les activités délictuelles.

Enfin, le développement de la contrefaçon, notamment de produits dangereux, comme les cigarettes de mauvaise qualité ou les pièces de rechange pour auto et avion. Car dira-t-il, « le criminel n'a pas de métier ; il recherche le profit le plus important et immédiat ».

Quand on sait que le rapport de profit dans la fabrication de l'héroïne est de 20 et que celui des faux médicaments peut atteindre 100, on comprend que le choix est vite fait.

La conférence se poursuit aujourd'hui, avec des panels sur « Les spécificités et la riposte africaine à la mondialisation de la criminalité ».

« Pas de lien mécanique entre pauvreté et criminalité »

Ce point sur la pauvreté a été développé autant par M. Alain Bauer du Csfrs que par le Pr Xavier Raufer de l'Université Panthéon Assis Paris III et a soulevé un long débat dès les premières communications. En effet, l'un affirme que « le crime n'est pas en récession », alors que le second avertit que la population mondiale atteindra bientôt 7 milliards d'habitants, « dont une grande partie aura du mal à accéder au niveau de vie des pays développés », d'où la tentation à prendre des raccourcis et le développement de bidonvilles.

Pour autant aux questionnements récurrents des participants sénégalais prenant l'exemple de la recrudescence du trafic de drogues, les deux orateurs ont réitéré leur argumentaire, comme quoi, il y a sans doute des liens, mais non mécaniques, ni d'évidence entre pauvreté et criminalité.

Pour le Pr Bauer, « c'est moins un problème de pauvreté que d'urbanisation et de concentration démographique ». Il ajoute que les études statistiques donnent souvent des résultats inverses en regard de l'idée qu'on se fait. Selon le Pr Raufer, « il est faux de dire que les gens pauvres ont plus de chances de devenir des malfaiteurs ». Il soutient que c'est « plus un choix personnel qu'une fatalité sociale ».

En revanche, dira Xavier Raufer, « chaque couche de la population a ses formes de criminalité ». Et de citer la criminalité à col blanc, genre Madoff face à la criminalité des rues.

DOSSIER SPECIAL LE SOLEIL DU Samedi 16 octobre 2010

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE : Les acteurs de terrain veulent plus de moyens

La conférence internationale sur « L'Afrique et les dangers de la mondialisation du crime » a consacré la journée d'hier aux réponses juridiques, institutionnelles et techniques tant au niveau national qu'à l'échelle communautaire et internationale. Les panélistes, invités par la Centif et le Csfrs, ont planché sur les multiples conventions et les normes qui encadrent cette lutte commune pour dégager des recommandations en vue de futures rencontres

Les spécificités de la riposte africaine face à la contrefaçon et la contrebande des médicaments, au trafic de drogues, des armes légères et des biens culturels, à la cybercriminalité et au trafic international des déchets toxiques démontrent chaque fois une volonté d'être au diapason des standards internationaux, mais révèle aussi des défaillances dues le plus souvent à une absence d'internalisation dans le droit positif interne, un manque de formation et de maîtrise des concepts ou simplement à des blocages par les organisations criminelles devenues superpuissantes.

Selon le professeur Bara Ndiaye, qui a planché sur la contrefaçon des médicaments, dans un domaine aussi sensible que la santé publique, la surveillance s'exerce depuis la conception et les essais cliniques pour contrôler le bon dosage des principes actifs, toute contamination ou altération, le conditionnement, et l'étiquetage. Il a souligné l'importance de la mise en place d'un système d'assurance-qualité. Lequel « fait défaut dans la plupart de nos pays », dira-t-il.

Les contrôles techniques par les laboratoires se poursuivent ainsi que des essais post-mise sur le marché, pour vérifier l'efficacité et la sécurité des médicaments servis aux patients.

Au Sénégal, à côté de la Pharmacie nationale d'approvisionnement (Pna), il existe un réseau de distribution très performant, mais mal maîtrisé, selon le professeur. Puisqu'on y trouve aussi des produits dérobés et des dons subtilisés.

Au centre du dispositif, c'est la direction de la Pharmacie et des Laboratoires qui est chargée de veiller, avec ses partenaires que sont les fabricants, les médecins, les pharmaciens et les distributeurs, etc.

Le Laboratoire national de contrôle a également mis en place un outil allégé qui permet de vérifier rapidement la qualité des produits et de les faire valider par un comté technique. Le Pr Ndiaye explique que la contrefaçon concerne le produit qu'on a délibérément modifié, le médicament innovant fabriqué ou des principes actifs sont incorrects ou le médicament mal fait du fait d'un non-respect des normes en termes de qualité, de dosage, d'emballage et d'étiquetage. Les statistiques font état de 40 % portant sur les principes actifs, 28 % sur les antibiotiques alors que les pays ciblés sont davantage africains et latino-américains.

La drogue menace la jeunesse et l'économie

Le Pr Bara Ndiaye en conclut qu'il faut renforcer la coopération régionale et internationale. Le modérateur du jour, le Pr Alain Bauer, avait fait le distinguo entre les faux-vrais, les vrais-faux et les faux-faux (le vrai médicament avec un mauvais dosage, les imitations qui ne comportent pas de principe actif et la contrefaçon des produits innovants).

Alors que les textes existent, la plupart des participants ont relevé que c'est leur application qui fait défaut.

« Les points de stockage sont connus, mais on n'agit pas », a dit un orateur, alors que l'absence de sanction est aussi considérée comme un facteur aggravant ce laxisme.

S'agissant de la prolifération des drogues dans l'espace sous-régional considéré comme une plaque tournante, les deux présentateurs du jour ont fait l'état des lieux du dispositif de riposte « répressif, juridique et institutionnel ».

L'importance de la formation en amont

M.Bérenger Kama Tape et le commissaire Abdoulaye Niang ont présenté leurs structures respectives qui se complètent pour lutte contre ce fléau qui menace autant la jeunesse ravagée par la toxicomanie que les économies qui risquent une déréglementation, du fait des flux d'argent qu'y déversent les narcotrafiquants.

Pour M Tape, le rôle du Centre régional de formation à la lutte contre la drogue et le crime établi en Côte d'Ivoire est centré sur le renforcement des capacités des fonctionnaires. Ainsi, grâce à l'appui de la coopération française, 300 agents de la sous-région avaient été formés jusqu'en 2004. En raison de la crise, lorsque la France s'est retirée du projet, l'Etat ivoirien a pris le centre sous son aile. Et aujourd'hui, la société civile est partie prenante.

Selon M. Tapé, la lutte contre le trafic des drogues, qui est devenue un enjeu géopolitique, requiert une stratégie particulière avec la mobilisation d'instruments spécifiques, le renforcement de la coopération sécuritaire et la formation pluridisciplinaire qui, du fait de la vocation régionale du centre, couvre les Etats de la Cedeao et de la Ceac.

A un autre bout de la chaîne, le commissaire Abdoulaye Niang, coach l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (Ocrts), du Sénégal. Il s'est longuement appesanti sur la physionomie du trafic et sur la riposte qu'il a jugée « à la hauteur de la tâche ».

Selon lui, alors que dans nos pays, seul le chanvre indien était connu auparavant, aujourd'hui, du fait des connexions avec les réseaux de correspondants bien structurés, la libre circulation des personnes et des biens et le transbordement au large des ports, de zones de transit de la drogue, nos pays sont devenus des zones de rebond. Et ce trafic a si bien prospéré que les principaux acteurs mettent en place des sociétés de couverture ou placent des capitaux qu'ils font fructifier dans l'ombre, « voire légalement ».

Le commissaire a pointé du doigt certains dons aux gouvernants qui permettent aux trafiquants, sous le couvert de la « générosité », d'étendre leurs tentacules sans bruit. Le patron de l'Ocrts a montré combien la sous-région est passée du cannabis et des substances psychotropes à la cocaïne avec toutes les conséquences pour la sécurité des Etats. Plus grave encore, selon le commissaire, ce trafic fausse les mécanismes par l'injection de masses monétaires imprévues, d'où des faillites en cascade.

Au Sénégal, les saisies de cocaïne sont passées de 600 kg à 2 tonnes 500 kg en 2004. Et pour 9,800 tonnes saisies au large des côtes africaines, l'Onudc fait état d'une valeur d'un milliard 800 millions de dollars.

« Le cannabis reste la première préoccupation de nos Etats, tant par sa culture que par sa consommation », a dit le commissaire Niang. En dépit de l'efficacité des mesures répressives, dans le sillage du plan opérationnel de la Cedeao décliné en 7 projets dans l'Initiative de Dakar, le commissaire regrette les conséquences de la Politique d'ajustement structurel qui a réduit de manière drastique les moyens matériels et humains de la lutte contre ce fléau.

CYBERCRIMINALITÉ : Le Pr Abdullah Cissé pour la maîtrise des risques numériques

Il faut maîtriser les risques numériques et le cadre juridique et institutionnel pour lutter avec efficacité contre la cybercriminalité, a souligné le professeur Abdullah Cissé. M. Cissé participait à la conférence internationale sur « L'Afrique et les dangers de la mondialisation du crime ».

Le professeur Abdullah Cissé, qui faisait une communication sur le thème : « L'Afrique face aux défis de la cybercriminalité », a noté que la maîtrise du risque numérique oblige les Etats africains, mais aussi les organisations d'une façon générale qu'elles soient publiques, privées ou sociétales, à investir dans l'information stratégique.

Il a également assuré qu'il faut également investir dans la cybersécurité, tout en privilégiant la coopération avec tous les partenaires concernés. Parce que, dit-il, on ne peut rien faire tout seul dans ce domaine complexe et très mondialisé. Il est ainsi question d'adopter aujourd'hui une convention internationale pour la maîtrise du cadre juridique et institutionnel, a-t-il suggéré aux participants à cette rencontre. Les impacts négatifs de cette forme de criminalité sont importants au niveau des services bancaires et financiers, notamment sur les questions du vol massif des cartes bancaires et celles du blanchiment des capitaux, selon le professeur Cissé.

Aujourd'hui, les cyber-attaques, qui se manifestent sous différentes formes, représentent une menace réelle pour tous les citoyens. Il a estimé qu'il y a aujourd'hui dans le monde une réaction qui a été minutieusement pensée à l'échelle continentale, régionale, sous-régionale et nationale et toute une stratégie est en train d'être déroulée dans les textes juridiques. Et les domaines couverts concernent principalement le commerce électronique, la protection des données à caractère personnel, la lutte contre la cybercriminalité. S'agissant du continent africain, d'une façon générale, il y a quelques Etats aujourd'hui qui se démarquent et qui ont déjà élaboré des législations. Il y en d'autres, par contre qui n'ont pas les ressources humaines pour ce faire, mais qui travaillent dans le cadre régional et sous-régional.

Ainsi, l'Uemoa et la Cedeao ont déjà adopté des textes sur la cybercriminalité. Il y a également, poursuit-il, des Etats africains qui sont en pourparler avec l'Union européenne pour adhérer à la Convention de Budapest.

NGOUDA FALL KANE, PRESIDENT DE LA CENTIF : « Il faut un dénouement diligent des dossiers transmis à la justice »

Vous êtes considérés comme des hommes de l'ombre. Qu'est-ce qui explique donc cette nouvelle démarche de communication ?

C'est aussi une des missions de la Centif qui est double. La cellule a pour mission de recevoir et de traiter les déclarations de soupçon qui viennent des assujettis énumérés à l'article 3 de la Loi 04-2009. Mais la Centif a aussi une mission d'ordre stratégique qui consiste à émettre des avis et recommandations aux autorités pour l'amélioration du dispositif de lutte contre le blanchiment qui est le phénomène global. Car tous les délits et crimes mènent au blanchiment. Que ce soit le trafic des drogues ou des organes humains, c'est pour gagner de l'argent et le réintroduire dans l'économie. Donc, techniquement, le blanchiment devient un mode opératoire de recyclage des fonds issus des délits et crimes. Notre mission aujourd'hui consiste donc à regrouper des sommités comme ici, pour discuter des infractions sous-jacentes du blanchiment pour élaborer, au finish, un document bine ficelé à soumettre aux autorités. Ce qui permet de leur dire voilà le constat et voilà ce qu'il faut faire.

Est-ce que vous pensez que la Centif a atteint la maturité, sa vitesse de croisière ?

Mais la Centif a atteint la maturité. Pour preuve : nous sommes la première Centif de l'Uemoa à être candidat au Groupe Egmont - l'organisation internationale des cellules de renseignement financier - dès 2006. Nous n'y avons pas été admis, parce qu'il n'y avait pas la loi sur le financement du terrorisme. Ce problème réglé, nous y avons été admis les premiers en 2009. Nous avons reçu et formé toutes les Centif de l'Uemoa. Nous avons reçu toutes les agences nationales d'investigation financières de l'Afrique centrale. Nous avons parrainé le Cameroun pour son entrée au Groupe Egmont. Nous allons parrainer le Mali. Et sur le plan de la mise en place du dispositif anti-blanchiment, le Sénégal est à la tête de tous les pays de la Cedeao. Il faut que cela soit connu : notre pays a mis en place un dispositif qui a été évalué en 2007. Et pour les notations obtenues, nous n'avons rien à envier aux pays européens. Vous pouvez vous rendre compte, sur le site du Gafi ou celui du Giaba, que la Centif a été notée comme largement conforme. C'est la même note accordée au système des Etats-Unis, au Tracfin et aux plus grandes cellules de renseignement financier du monde. Aujourd'hui, ce que nous voulons, c'est voir le résultat de ce que nous faisons. C'est ça la problématique fondamentale de la lutte contre le blanchiment. C'est le dénouement définitif. Il faut qu'on y arrive.

Justement. Que pensez-vous de l'efficacité de cette lutte. Y a-t-il des chances d'éradiquer ou de réduire le blanchiment ?

Si nous parvenons à un dénouement diligent des dossiers transmis par la Centif, nous arriverons à l'éradiquer. Peut-être pas totalement, puisque le blanchiment existe partout et évolue. Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons trouvé récemment un nouveau mode de recyclage du cash à travers des structures formelles pour plus de 100 milliards ! Nous sommes certains que si les dossiers sont bien traités, nous parviendrons à y voir de l'argent de la drogue recyclé. Ce que nous disons donc, c'est qu'il faut qu'on parvienne à un dénouement diligent et rapide des dossiers transmis par la Centif. Je n'accuse personne. Je demande simplement que chacun fasse son travail. Il faut qu'on arrive à cela pour ne pas décourager les déclarants. Parce que les autorités ont fait tout ce qu'il fallait. Le président de la République a fait tout ce qu'il fallait. Et le Sénégal est le premier pays à adopter une Loi anti-blanchiment et une loi contre le financement du terrorisme, ou à mettre en place une Centif fonctionnelle. Le Sénégal a ratifié toutes les résolutions sur le crime organisé. Et aujourd'hui le Sénégal est à la tête de tous les pays de la Cedeao en termes de pertinence du dispositif anti-blanchiment. Ce que nous voulons, c'est que chacun joue son rôle.

Recueillis par F. SAMBE

SECURITE TRANSFRONTALIERE : Plaidoyer pour l'implication de tous

Les rideaux sont tombés sur la conférence internationale, organisée au Sénégal, par la Cellule nationale de traitement des informations financières (Centif) et la France, sur le thème « L'Afrique et les dangers de la mondialisation du crime ». Les plaidoyers ont été axés sur l'implication de tous avant que l'irréparable ne se produise.

Après deux jours de travaux à l'hôtel Méridien Président, les participants ont été exhortés à s'unir pour que s'estompe le trafic des armes légères et de petit calibre. Hier lors de la dernière journée, l'un des sous-thèmes (« La sécurité dans la bande sahélo-saharienne : enjeux et moyens de lutte ») a été abordé par le colonel Meïssa Niang. Ce dernier, qui est à la Commission nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petit calibre, a donné la réponse régionale à la circulation des armes légères en Afrique de l'Ouest. L'exemple de la Convention de la Cedeao a servi de spécimen pour étoffer son explication.

Abordant la menace d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), le capitaine de Vaisseau, Pape Farba Sarr, Directeur de la documentation et de la sécurité extérieure (Ddse), a plaidé pour une réunion de tous les pays et une implication dynamique afin que cette branche islamiste ne puisse faire des dégâts dont les conséquences pourront être fâcheuses.

« Il ne faudrait pas attendre que les islamistes nous envahissent pour réagir », a averti un intervenant sous le sceau de l'anonymat

ALAIN BAUER, PROFESSEUR DE CRIMINOLOGIE : «Le crime génère environ 1500 milliards d'euros dans le monde»

Dans le sillage de la mondialisation et de la globalisation, la criminalité est transfrontalière et se complexifie. En bute aux trafics de stupéfiants et d'êtres humains, au blanchiment de capitaux, au terrorisme, l'Afrique doit se concerter pour y faire face, selon le professeur de Criminologie, Alain Bauer. Le spécialiste français s'est confié à L'Observateur, en marge du colloque international, organisé les 14 et 15 octobre 2010, à Dakar, à l'initiative de la Cellule nationale de traitement des informations financières (Centif) du Sénégal, en partenariat avec le Conseil supérieur de la formation et de la recherche stratégique (Csfrs) de France.

Quel est le niveau de menace de la criminalité transnationale en Afrique ?

On en a toujours une vision mondiale quand on vient d'Europe. On analyse les flux, les dynamiques et les réalités en fonction de ce que nous voyons de là où on est. Mais ce qui est intéressant depuis deux jours, c'est que nous avons la vision africaine qui est beaucoup plus précise et plus marquée à la fois sur la réorientation des trafics de stupéfiants, la capacité à produire des stupéfiants dans la zone sahélienne et pas seulement l'avoir transitée. Il y a les trafics d'êtres humains et, évidemment, le blanchiment. Tout ceci cumulé montre qu'il y a une problématique de la menace qui est beaucoup plus pressante, beaucoup plus prégnante et beaucoup plus ressentie d'ailleurs par la plupart des opérateurs. Beaucoup d'entre eux se sont trouvés dans une situation que je qualifierais «à la française», un système en tuyau d'or où personne ne parle pas vraiment à son voisin tout en faisant parfois la même chose et en s'occupant des mêmes dossiers. Ils se sont, chacun, rendus compte à quel point les diverses visions de la réalité se complétaient, se conjuguait les unes des autres ; à quel point l'Afrique était une victime, un vecteur et un enjeu pour les menaces criminelles et pas seulement pour la vision traditionnellement terroriste ou pauvreté. Il y a aujourd'hui une

Conférence internationale sur l'Afrique et les dangers de la mondialisation du crime, 14 et 15 octobre 2010
dimension criminelle dans la menace contre les peuples et les pays africains qui a été très fortement ressentie par les Africains eux-mêmes et pas seulement par les Européens.

Quel est le plus grand danger qui menace l'Afrique

Le plus grand danger serait de continuer à croire que chacune de ces menaces vit indépendamment de celles d'à côté. En fait, la menace la plus importante est l'hybridation, quand un mouvement terroriste ou soi-disant de libération devient d'abord un mouvement criminel, drapé dans un emballage révolutionnaire ou revendicatif, mais qui, en fait, a oublié les revendications qui étaient les siennes au départ et qui s'est transformé en organisation purement criminelle. Le vrai problème c'est l'hybridation, la menace multiple autour d'un seul opérateur qui a rétabli des liens avec des agents purement politiques, des agents purement criminels et des agents entre les deux. Il n'y a, aujourd'hui, pas de hiérarchie clairement établie de la menace. Celle qu'on voit et qui apparaît comme la plus dangereuse est la menace terrorisme, mais à terme, elle n'est pas la plus dangereuse, ni pour l'humanité ni pour l'Afrique. La menace la plus dangereuse est celle purement criminelle, qui s'habille un jour en terroriste, un jour en criminel, un jour en libérateur, un jour en opposant. La difficulté aujourd'hui, c'est donc de comprendre l'hybridation dans des organisations qui sont plutôt des nébuleuses, avec des mouvements aléatoires, des changements de visibilité, d'étiquette qui font qu'on ne peut plus rien classer dans des petites boîtes comme on le faisait si facilement avant.

L'idée généralement reçue est que la criminalité est immédiatement liée à la pauvreté, est-ce vrai ?

C'était une idée à laquelle nous avons tous cru, car elle était facile et un préjugé simple qui veut dire que tous les pauvres sont des criminels et tous les riches des gens honnêtes. La démonstration est faite que ce n'est pas si simple. On s'est assez vite rendu compte que la question n'était pas la pauvreté, mais un cumul de phénomènes qui s'appuyaient aussi sur la pauvreté, mais que ce n'était pas l'élément majeur. L'élément majeur, c'est l'absence de solidarité familiale ou tribale, la différence qui existe entre le village et la banlieue, le bidonville et l'espace rural. Les endroits les plus pauvres en Europe sont des zones rurales où il n'y a presque pas de criminalité. Les endroits les plus riches sont des zones urbaines où il y en a beaucoup. Donc, il faut être très attentif à éviter un principe mécanique, voire mécaniste, qui voudrait que parce qu'on est pauvre, on est des criminels. Ce n'est pas vrai aussi bien en termes de valeurs philosophiques que d'analyses criminologiques (...) Il faut donc réagir selon un principe qui est le sur-mesure et cesser le prêt-à-porter idéologique, voire théologique par rapport à la criminalité. Il faut prendre la réalité, l'analyser et dire ce qui est. Mais en la matière, rien n'a jamais démontré que la pauvreté en tant que telle, prise isolément de tout le reste, soit un vecteur criminel. C'est un vecteur de révolte, de choix de vie notamment par rapport à la manière dont on a le droit de vivre, de manger, de s'éduquer ou d'accéder à des ressources de base (l'eau, les médicaments, la santé). Mais en contrepartie, cela peut aussi se traduire par la mutuelle des actions collectives qui n'ont rien de criminel. Ce sont là des revendications à caractère sociales et c'est là où il faut évier, a contrario, de tout mélanger.

A-t-on aujourd'hui une idée de ce que pèse financièrement la criminalité dans le monde ?

On a plusieurs approches, le Fonds monétaire international (Fmi), la Banque mondiale (Bm) et un certain nombre d'organisations estiment que le chiffre d'affaires du crime se situe environ à mille cinq cent (1 500) milliards d'euros. Ce qui est tout à fait considérable. Le crime est une entreprise comme les autres, qui fonctionne selon les règles de l'entreprise et l'économie du marché. On considère que vingt (20) à trente pour cent (30%) de l'ensemble des réserves bancaires dans le monde sont d'origines plus ou moins sales, mais pas propres en tout cas. C'est-à-dire que c'est de l'argent illégal, frauduleux, du racket, de la corruption, de la rétro-commission, et cela donne une idée de l'ampleur du processus. On peut donc dire aujourd'hui que l'entreprise criminelle est la première entreprise mondiale.

Et l'Afrique vaut combien ?

Cela dépend, puisqu'en la matière, l'Afrique a un très mauvais penchant qui est la corruption, mais la situation est très différente si vous regardez l'Afrique du Sud ou l'Afrique du Nord. Par exemple, la plus grande lessiveuse mondiale c'était Dubaï où se blanchissait le plus d'argent sale. Alors qu'en Afrique, il y a une logique d'investissement plus faible, mais une logique de circulation d'argent peut-être plus forte, c'est-à-dire un phénomène de transit avec le paiement d'une sorte de péage pour le transit. Donc, je ne crois pas que l'Afrique soit l'élément le plus marquant. C'est probablement le continent où la logique a été importée. C'est l'Occident qui a appris la corruption à l'Afrique, mais ce n'est pas l'Afrique qui l'a apprise au reste du monde. Mais en termes de chiffre d'affaires mondial, ce n'est pas un pourcentage très élevé.

Est-ce qu'il y a une forme caractéristique de la criminalité en Afrique ?

Pour l'instant, la modernisation de l'Afrique amène à voir au-delà des conflits à caractère tribal ou de territoires ou de frontières qui relèvent plus des problématiques géostratégiques que criminelles. L'Afrique connaît aujourd'hui l'apparition de narco États, d'espaces où le poids des stupéfiants est tel que la classe politique en entier est choisie par les trafiquants. Mais c'est aussi le cas en Amérique latine et on pourrait imaginer que c'est aussi le cas en Asie, notamment dans la zone pakistano-afghane où il y a une très forte mortalité liée à des opérations de vol avec homicide, d'assassinats et de règlements de compte. Mais là aussi, on en trouve dans le monde entier. Je crois qu'à l'exception des logiques, éventuellement génocidaires qui ont existé en Afrique - là aussi, l'Europe avait montré la voie bien avant -, il n'y a plus aujourd'hui d'éléments spécifiques à la criminalité africaine. De ce point de vue, c'est devenu un continent comme les autres, et je ne sais pas si c'est une bonne nouvelle (rires).

Avez-vous pu dégager, au terme des échanges, une orientation sur une stratégie de riposte africaine contre la criminalité ?

Nous avons senti qu'il y avait chez les Africains beaucoup d'expériences, d'innovations et de propositions qui étaient parfaitement inconnues, y compris des voisins du même pays. Je crois qu'il y a une difficulté liée à la transmission et au partage de l'information, de la formation,

Conférence internationale sur l'Afrique et les dangers de la mondialisation du crime, 14 et 15 octobre 2010 sur les initiatives prise et sur les capacités à réagir et riposter. Chacun a montré les idées, les défauts, ce qui manquait encore, notamment sur la propriété intellectuelle, la contrefaçon. C'est probablement le cas sur tout ce qui est la lutte contre le blanchiment et la corruption où certains pays ont des législations, mais une capacité à agir faible. D'autres ont des capacités, mais des législations faibles. Les douaniers, les policiers, les militaires et les magistrats font parfois la même chose, mais ne se parlent pas. C'est un des travers que le colonisateur a laissé de par sa propre culture. Ce n'est pas propre au Sénégal ou à l'Afrique de l'Ouest, car nous avons le même problème en France. Nous avons bien montré qu'il y a beaucoup d'idées de réflexion, de travail qui avaient été réalisées, mais à chacun, il manquait un petit bout qu'un autre semblait avoir entre ses mains. Maintenant, le plus difficile, c'est de se dire : «Que restera-t-il de tout ça dans un mois ?» Est-ce que dans un mois, nos partenaires de la Centif (Cellule nationale de traitement des informations financières), par exemple au Sénégal, auront pu réunir, à nouveau au Sénégal, les différents acteurs du pays pour les faire travailler ensemble autour de mêmes sujets et mettre en commun ce que chacun a comme information et autres. Nous avons été très impressionnés par la qualité du débat et des apports qui ont été faits par les partenaires africains. Il y avait un partage d'expériences et d'innovations, de pensées et de propositions qui venaient des deux continents.

Mamadou L. Badji, L'Observateur du 22 Octobre 2010

Accusation de blanchiment: Non lieu pour les fils de Ameth Khalifa Niasse

Ibrahima et Babacar Niasse, tous les deux fils d'Ahmet Khalifa Niasse, n'ont rien à se reprocher. Ils sont blancs comme neige. C'est en résumé ce que nous pouvons retenir de l'information judiciaire qui avait été ouverte contre eux pour blanchiment d'argent. Ce, suite à une découverte de la Cellule nationale de traitement de l'information financière (Centif). Hier, le juge du premier cabinet d'instruction a été obligé de sortir une ordonnance de non-lieu pour les deux enfants du leader de Front de l'alliance patriotique (Fap). Et d'après des sources bien au fait de ce dossier, c'est la Banque centrale qui, contrairement à ce que pensent certains, suit de très près toutes les transactions qui se font dans les banques, a sauvé les Niasse. Car elle a montré avec des documents à l'appui d'où viennent ces milliards, quand ils sont entrés au Sénégal et quand ils en sont sortis. En d'autres termes la banque a montré que l'argent avait une traçabilité. Et d'autres sources d'ajouter que c'étaient neuf millions de dollars. Mais il se trouve que c'est le Fonds d'investissement de la Libye qui l'a donné à Babacar Niasse. Le bonhomme qui est né en Libye et a grandi là-bas est un homme de confiance de Khadafi. Et quand ce dernier se déplace au Sénégal et en Afrique, c'est lui qui s'occupe de l'hébergement. Avec cet argent, il a même acheté un avion qu'il a mis en location et a remboursé l'argent qu'on lui avait prêté. Il faut rappeler que c'est le mercredi 30 juin dernier qu'Ibrahima Niasse dit « Baye » et Babacar Niasse ont été inculpés par le doyen des juges, Mahwa Sékou Diouf pour « création de société en vue de blanchiment d'argent » et placés sous contrôle judiciaire. Tout est parti d'un dossier ficelé par la Cellule nationale de traitement des informations financières (Centif) qui avait épinglé Babacar Niasse, via sa société Besdrik, pour s'être adonné à du blanchiment d'argent. Les enquêteurs de la Centif

avaient découvert différents virements « suspects » en provenance de la Libye et de la Guinée-Bissau pour un montant de 3,2 milliards. Après avoir effectué son travail, la Centif a transmis ses rapports au ministère de la Justice qui les a confiés au procureur de la République. Ousmane Diagne s'est, à son tour, fendu d'un soit-transmis pour demander à la Section des recherches de la gendarmerie d'enquêter sur cette affaire.

L'observateur du vendredi, 15 Octobre 2010
